

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvain St-Pierre, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Rimouski pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 6 mai 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	36
Analyse des charges	48

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Rimouski (Ville), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Rimouski inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

6 mai 2024

CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A137599

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	76 499 671	77 138 446	73 055 135
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 962 984	7 339 150	6 908 688
Quotes-parts	3			
Transferts	4	6 064 190	25 193 316	31 642 418
Services rendus	5	8 321 805	8 538 483	8 130 149
Imposition de droits	6	2 120 383	3 311 940	5 719 753
Amendes et pénalités	7	1 045 652	1 041 276	857 832
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	2 687 638	3 567 428	1 829 070
Autres revenus	10	2 497 227	3 448 498	6 467 021
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	107 199 550	129 578 537	134 610 066
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	14 985 698	14 223 724	13 190 949
Sécurité publique	15	16 457 455	16 225 626	15 044 217
Transport	16	24 386 194	25 413 882	24 220 131
Hygiène du milieu	17	21 861 371	21 694 133	19 450 055
Santé et bien-être	18	1 047 186	658 058	700 174
Aménagement, urbanisme et développement	19	5 607 722	6 422 438	5 404 192
Loisirs et culture	20	20 402 620	21 055 046	19 049 107
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 666 143	3 352 678	2 550 514
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	108 414 389	109 045 585	99 609 339
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(1 214 839)	20 532 952	35 000 727
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		411 292 152	376 291 425
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		411 292 152	376 291 425
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		431 825 104	411 292 152

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	17 657 029	13 872 547
Débiteurs (note 5)	2	68 788 889	65 059 720
Prêts (note 6)	3	270 000	270 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	40 000 000	35 000 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	126 715 918	114 202 267
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	22 855 322	18 003 119
Revenus reportés (note 11)	12	13 588 246	14 592 361
Dette à long terme (note 12)	13	105 578 904	99 697 636
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 318 900	3 203 900
Autres passifs (note 14)	15	1 294 629	1 161 455
	16	146 636 001	136 658 471
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(19 920 083)	(22 456 204)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	429 223 400	413 121 171
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	19 470 423	18 268 094
Stocks de fournitures	20	1 502 614	1 336 337
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 548 750	1 022 754
	23	451 745 187	433 748 356
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	431 825 104	411 292 152
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	431 825 104	411 292 152
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	431 825 104	411 292 152
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(1 214 839)	20 532 952	35 000 727
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	34 474 740)	36 194 051)
Produit de cession	3		102 647	2 317 691
Amortissement	4		18 279 102	17 148 113
(Gain) perte sur cession	5		(9 238)	(1 908 318)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(16 102 229)	(18 636 565)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 202 329)	356 204
Variation des stocks de fournitures	10		(166 277)	(360 277)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(525 996)	(175 040)
	13		(1 894 602)	(179 113)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(1 214 839)	2 536 121	16 185 049
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(22 456 204)	(38 641 253)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(22 456 204)	(38 641 253)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(19 920 083)	(22 456 204)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	20 532 952	35 000 727
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	18 279 102	17 148 113
Autres			
▪ (Gains) pertes sur cession	3.1	(9 238)	(1 908 318)
	4	38 802 816	50 240 522
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 729 169)	(20 438 374)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	4 985 377	4 027 337
Revenus reportés	8	(1 004 115)	9 369 915
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	115 000	279 100
Propriétés destinées à la revente	10	(1 202 329)	356 204
Stocks de fournitures	11	(166 277)	(360 277)
Autres actifs non financiers	12	(525 996)	(175 040)
	13	37 275 307	43 299 387
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(34 474 740)	(36 194 051)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	102 647	2 317 691
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(34 372 093)	(33 876 360)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		22 400
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(5 000 000)	(35 000 000)
Cession	22		
	23	(5 000 000)	(34 977 600)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	14 249 000	11 418 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(8 367 732)	(7 950 504)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	5 881 268	3 467 496
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	3 784 482	(22 087 077)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	13 872 547	35 959 624
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	13 872 547	35 959 624
Solde redressé	34	17 657 029	13 872 547
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée selon la Loi sur les cités et villes. La Ville de Rimouski est issue du regroupement depuis le 1er janvier 2002, des villes de Rimouski et de Pointe-au-Père, de la municipalité de Mont-Label, du village de Rimouski-Est et des paroisses de Sainte-Blandine, de Sainte-Odile-de-Rimouski en vertu du décret (1011-2001) et de Le Bic en vertu du règlement numéro 442-2009.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariats

S.O

##### a) Périmètre comptable

S.O

##### b) Partenariats

S.O

#### B) Comptabilité d'exercice

##### Constataion des revenus

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont reconnus au cours de l'exercice où ont eu lieu les faits ou les transactions. Les revenus et dépenses sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;
- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutations immobilières sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;
- Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

##### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

### C) Actifs financiers

#### Actifs financiers

##### Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

### D) Passifs

#### Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

**Immobilisations**

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

<b>Infrastructures</b>	2,5 % à 33 %
<b>Bâtiments</b>	2,5 % à 6,6 %
<b>Véhicules</b>	6,6 % à 12,5 %
<b>Ameublement et équipement de bureau</b>	10 % à 20 %
<b>Machinerie, outillage et équipement</b>	5 % à 10 %

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé des propriétés destinées à la revente moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

**F) Revenus**

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un passif est constaté dans les crédateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoute, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs à la fin du régime, net des gains et des pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre de prestations constituées sont calculées de façons actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, du roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effet de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalué en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

### **Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités sont inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été rejetées en avril 2024. Ainsi, la Cour supérieure du Québec devra juger des mesures de réparation afin de compenser les participants retraités pour qui l'indexation a été suspendue en partie ou en totalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, avant de connaître la hauteur des conséquences financières pour les régimes concernés.

Puisque le régime n'offrait pas d'indexation automatique des rentes des participants retraités, les incidences de la Loi RRSM sont entièrement reflétées dans les états financiers.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

**I) Instruments financiers**

S.O.

**J) Autres éléments**

**Budget**

Les chiffres présentés au budget ont été adoptés par le conseil de la Ville à sa séance du 5 décembre 2022.

De plus, certains postes budgétaires ont fait l'objet de révisions suite à des résolutions du conseil au cours de l'exercice 2023 mais ne sont pas reflétées dans la colonne budget.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Mise en application du chapitre SP 3280 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville car la Ville a choisi de ne pas appliquer les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 17 657 029	13 872 547
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 17 657 029</b>	<b>13 872 547</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( ) ( )	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 17 657 029</b>	<b>13 872 547</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 9 476 888	8 045 561
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

#### Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 960 709	2 068 123
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	56 587 703	50 724 994
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 030 075	7 103 784
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Entreprises et individus	14.1	2 714 345	3 035 266
▪ Droits de mutation et intérêts	14.2	1 496 057	2 127 553
	15	68 788 889	65 059 720
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	37 960 772	32 515 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	37 960 772	32 515 978
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	14 283	11 860
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	35 704 905	37 540 270
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	237 143	279 849
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	20 645 655	12 904 875
	27	56 587 703	50 724 994

**Note****6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	270 000	270 000
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	270 000	270 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	40 000 000	35 000 000
	35	40 000 000	35 000 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires****10. Créiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	6 139 078	5 569 055
Salaires et avantages sociaux	42	1 634 108	1 509 733
Dépôts et retenues de garantie	43	5 892 510	6 505 913
Provision pour contestations d'évaluation	44	36 623	4 357
Autres			
▪ Intérêts dette à long terme	45.1	478 900	489 085
▪ Autres courus et passifs	45.2	8 674 103	3 924 976
	46	22 855 322	18 003 119

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51	614 565	367 805
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	792 859	574 635
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	885 440	822 579
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Projet de décontamination	60.1	8 971 866	9 970 866
▪ Services rendus, subv et autres	60.2	2 323 516	2 856 476
	61	13 588 246	14 592 361

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,30	2024	2043	62	105 578 904	99 697 636
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	105 578 904	99 697 636
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( )	( )
					72	105 578 904	99 697 636

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		8 873 213			8 873 213
2025	74		8 764 955			8 764 955
2026	75		8 086 969			8 086 969
2027	76		7 906 262			7 906 262
2028	77		7 837 847			7 837 847
2029 et plus	78		64 109 658			64 109 658
	79		105 578 904			105 578 904
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		105 578 904			105 578 904

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

		2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(3 318 900)	(3 203 900)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(3 318 900)	(3 203 900)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 675 400	2 774 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	74 338	69 552
	90	2 749 738	2 844 252

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	1 294 629	1 161 455
Autres			
▪	94.1		
	95	1 294 629	1 161 455
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	1 161 455	
Passifs engagés	97	133 174	1 161 455
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	1 294 629	1 161 455

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	93 071 339	10 825 743		103 897 082
Eaux usées	103	123 684 721	3 132 419		126 817 140
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	147 526 139	6 587 595		154 113 734
Autres					
▪ Autres	105.1	58 528 168	16 314 709		74 842 877
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	150 283 627	8 068 443	67 444	158 284 626
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	18 461 410	2 108 123	90 710	20 478 823
Ameublement et équipement de bureau	110	5 330 030	286 251	398 177	5 218 104
Machinerie, outillage et équipement divers	111	20 490 784	1 144 084	409 993	21 224 875
Terrains	112	15 956 151	1 916	206	15 957 861
Autres	113	244 807			244 807
	114	633 577 176	48 469 283	966 530	681 079 929
Immobilisations en cours	115	59 174 587	(13 994 543)		45 180 044
	116	692 751 763	34 474 740	966 530	726 259 973
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	38 059 231	2 258 882		40 318 113
Eaux usées	118	57 316 543	2 989 231		60 305 774
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	66 606 041	4 854 236		71 460 277
Autres					
▪ Autres	120.1	41 929 825	2 246 580		44 176 405
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	49 697 353	3 603 695	46 692	53 254 356
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	10 228 709	1 130 562	90 710	11 268 561
Ameublement et équipement de bureau	125	4 554 125	155 796	398 177	4 311 744
Machinerie, outillage et équipement divers	126	10 993 958	1 040 120	337 542	11 696 536
Autres	127	244 807			244 807
	128	279 630 592	18 279 102	873 121	297 036 573
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	413 121 171			429 223 400
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	10 647 011	10 462 942
Immeubles industriels municipaux	134	2 400 678	2 481 773
Autres	135	6 422 734	5 323 379
	136	19 470 423	18 268 094
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	19 470 423	18 268 094

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payé d'avance	144.1	594 818	281 178
Autres			
▪ Refinancement	145.1	953 932	741 576
	146	1 548 750	1 022 754

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de divers contrats pour une somme de 40 195 071 \$. Les paiements minimums exigibles pour les six prochains exercices se répartissent ainsi:

22 941 650 \$ en 2024, 7 203 826 \$ en 2025, 5 894 153 \$ en 2026, 3 735 261 \$ en 2027, 367 243 \$ en 2028 et 52 938 \$ en 2029.

La Ville s'est également engagée à verser diverses contributions totalisant 3 507 018 \$ jusqu'au 31 décembre 2026. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 1 715 351 \$ en 2023, à 1 096 872 \$ en 2025 et à 694 795 \$ en 2026.

La Ville s'est engagée envers l'Office municipal d'habitation à combler 10 % du déficit annuel de cet organisme, conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville a signé une entente avec le Centre polyvalent des aîné(e)s et la Société d'habitation du Québec et s'est engagée à combler 10 % du déficit annuel dans le cadre de l'application du programme de supplément au loyer "AccèsLogis".

La Ville a acquis des terrains pour fins de développement domiciliaire. Les contrats d'acquisition mentionnent qu'une redevance correspondant à 15 % du produit de la vente des terrains doit être remise aux vendeurs en janvier de l'année suivant ladite vente. Les terrains et les dettes correspondantes sont comptabilisés au bilan.

**20. Droits contractuels**

La ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 9 710 986 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions pour les cinq prochains exercices est de 1 280 190 \$ en 2024, 1 190 910 \$ en 2025, 1 094 358 \$ en 2026, 999 356 \$ en 2027 et 893 837 \$ en 2028.

De plus, les subventions pour le remboursement du capital totalisent 37 960 772 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions pour les cinq prochains exercices est de 3 222 444 \$ en 2024, 3 231 541 \$ en 2025, 2 887 781 \$ en 2026, 2 864 724 \$ en 2027 et 2 912 888 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

Conformément au règlement 17-2002 adopté en juin 2002 et au règlement 453-2009 adopté en mai 2009, modifiant le règlement 17-2002, la Ville effectue de l'auto-assurance en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2023, la réserve financière pour auto-assurance totalise 2 900 361 \$.

**C) Poursuites**

La Ville fait l'objet de diverses poursuites et réclamations. La direction de la Ville est d'avis que ces poursuites et réclamations sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard. La Ville étant assurée pour la plupart de ces incidents, les dossiers ont été transmis à ses assureurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville fait l'objet d'une poursuite dans le cadre d'une transaction immobilière. Actuellement, un expert externe a évalué la poursuite à un montant de 483 000\$. La Ville n'a pas comptabilisé de provision à cet égard vu qu'elle est d'avis qu'elle sera compensée par le fond d'auto-assurance en cas de dénouement défavorable de cette éventualité.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

De plus, certains postes budgétaires ont fait l'objet de révision suite à des résolutions du conseil au cours de l'exercice 2023 mais ne sont pas reflétés dans la colonne budget.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	76 499 671	77 138 446		77 138 446	73 055 135
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 962 984	7 339 150		7 339 150	6 908 688
Quotes-parts	3					
Transferts	4	6 064 190	7 720 269		7 720 269	6 607 971
Services rendus	5	8 329 195	8 538 483		8 538 483	8 130 149
Imposition de droits	6	2 120 383	3 311 940		3 311 940	5 719 753
Amendes et pénalités	7	1 045 652	1 041 276		1 041 276	857 832
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	2 687 638	3 567 428		3 567 428	1 829 070
Autres revenus	10	2 489 837	2 027 246		2 027 246	4 069 552
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	107 199 550	110 684 238		110 684 238	107 178 150
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		17 473 047		17 473 047	25 034 447
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		1 272 663		1 272 663	1 630 545
Autres	18		148 589		148 589	766 924
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		18 894 299		18 894 299	27 431 916
	22	107 199 550	129 578 537		129 578 537	134 610 066
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	14 128 198	13 904 693	319 031	14 223 724	13 190 949
Sécurité publique	24	15 948 055	15 604 395	621 231	16 225 626	15 044 217
Transport	25	18 297 694	18 723 892	6 689 990	25 413 882	24 220 131
Hygiène du milieu	26	14 951 071	14 613 332	7 080 801	21 694 133	19 450 055
Santé et bien-être	27	1 047 186	658 058		658 058	700 174
Aménagement, urbanisme et développement	28	5 449 622	6 267 767	154 671	6 422 438	5 404 192
Loisirs et culture	29	17 157 420	17 641 668	3 413 378	21 055 046	19 049 107
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	4 225 143	3 352 678		3 352 678	2 550 514
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	17 210 000	18 279 102	(18 279 102)		
	34	108 414 389	109 045 585		109 045 585	99 609 339
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	(1 214 839)	20 532 952		20 532 952	35 000 727

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(1 214 839)	20 532 952	35 000 727
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(18 894 299)	(27 431 916)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(1 214 839)	1 638 653	7 568 811
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	17 210 000	18 279 102	17 148 113
Produit de cession	5		102 647	2 317 691
(Gain) perte sur cession	6		(9 238)	(1 908 318)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	17 210 000	18 372 511	17 557 486
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		335 166	470 864
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		335 166	470 864
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			22 400
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			22 400
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	79 513	98 861	130 641
Remboursement de la dette à long terme	17 (	6 091 879)	(6 071 527)	(5 737 987)
	18	(6 012 366)	(5 972 666)	(5 607 346)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	5 150 000)	(6 548 165)	(4 307 989)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		195 204	20 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	(789 166)	814 252	874 384
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 043 629)	(7 644 137)	(11 898 510)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(9 982 795)	(13 182 846)	(15 312 115)
	26	1 214 839	(447 835)	(2 868 711)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		1 190 818	4 700 100

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Réalizations</b>	<b>Réalizations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	18 894 299	27 431 916
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	2 242 878)(	272 601)
Sécurité publique	3 (	1 072 561)(	464 393)
Transport	4 (	13 032 975)(	8 355 003)
Hygiène du milieu	5 (	13 174 024)(	13 598 317)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	335 673)(	663 003)
Loisirs et culture	8 (	4 616 629)(	12 840 734)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	34 474 740)(	36 194 051)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	1 537 496)(	114 659)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 409 139	8 286 554
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	6 548 165	4 307 989
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	(44 808)	1 151 077
Excédent de fonctionnement affecté	17	344 315	402 644
Réserves financières et fonds réservés	18	2 456 242	2 927 361
	19	9 303 914	8 789 071
	20	(20 299 183)	(19 233 085)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(1 404 884)	8 198 831

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	31 025 169	31 841 071	29 521 779
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	7 655 081	8 456 721	7 864 171
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	39 195 996	37 165 516	34 583 282
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	3 595 743	3 218 925	2 525 909
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	629 400	133 753	24 605
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 029 446	1 031 512	942 513
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	8 040 598	8 730 491	6 954 038
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	17 210 000	18 279 101	17 148 112
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Crédits taxes et rbmt dépenses	21.1	32 956	188 495	44 930
	22	108 414 389	109 045 585	99 609 339

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 477 043	9 734 910
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 735 094	3 137 369
Réserves financières et fonds réservés	3	40 696 939	33 937 178
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(258 771))	(272 809))
Financement des investissements en cours	5	(1 688 434)	(267 721)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	381 345 691	364 477 607
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	431 825 104	411 292 152
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	8 477 043	9 734 910
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	8 477 043	9 734 910
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Ancienne Ville de Rimouski	12.1	35 157	35 157
▪ Ancienne Ville de Rimouski-Est	12.2	648	648
▪ Rimouski - Nouvelle ville	12.3	2 699 289	3 101 564
	13	2 735 094	3 137 369
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	2 735 094	3 137 369

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fond auto-assurance	17.1 2 900 361	2 900 361
▪ Opération de déneigement	17.2 1 600 000	1 600 000
▪ Protection de l'environnement	17.3 6 409 873	6 428 380
▪ Actifs immobilisés	17.4 16 114 424	13 504 051
▪ Logement abordable et social	17.5 1 768 632	1 011 741
▪ Autres	17.6 5 124 603	3 142 791
	18	33 917 893
		28 587 324
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 5 231 232	3 988 104
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 46 627	30 800
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 209 913	100 000
Autres		
▪ Autres fonds	30.1 1 291 274	1 230 950
	31	6 779 046
		5 349 854
	32	40 696 939
		33 937 178

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres	43 (	)(
▪	44.1 (	)(
	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	258 771
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	272 809
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	258 771
	64 (	272 809)
	(258 771))	(272 809))

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 1 688 434)(	267 721)
	67 (1 688 434)	(267 721)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 429 223 400	413 121 171
Propriétés destinées à la revente	69 19 470 423	18 268 094
Prêts	70 270 000	270 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 448 963 823	431 659 265
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 448 963 823	431 659 265
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 105 578 904)(	99 697 636)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( )	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 37 960 772	32 515 978
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 67 618 132)(	67 181 658)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 67 618 132)(	67 181 658)
	84 381 345 691	364 477 607

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (3 203 900)	(2 924 800)
Charge de l'exercice	4 ( 2 675 400)(	2 774 700)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 560 400	2 495 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (3 318 900)	(3 203 900)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 91 282 300	83 775 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 96 859 100)(	90 390 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (5 576 800)	(6 614 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 2 257 900	3 410 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (3 318 900)	(3 203 900)
Provision pour moins-value	12 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (3 318 900)	(3 203 900)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 50 573 400	50 069 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 56 150 200)(	56 683 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 5 576 800)(	6 614 700)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 4 186 900	4 201 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 4 186 900	4 201 800
Cotisations salariales des employés	21 ( 2 503 800)(	2 217 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) (	)
	23 1 683 100	1 984 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 619 100	790 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	30 2 302 200	2 774 700
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 5 508 500	5 179 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 ( 5 135 300)(	5 179 300)
Rendement espéré des actifs	33 373 200	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 2 675 400	2 774 700

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 7 065 800	(9 508 600)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 5 135 300)	( 4 988 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 1 930 500	(14 497 400)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (1 396 700)	11 525 600
Prestations versées au cours de l'exercice	39 4 623 300	4 361 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 91 282 300	83 775 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 073 500	1 192 000
DMERCA du nouveau volet	45 15	15
DMERCA de l'ancien volet	46 10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 28	28
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,11 %	6,11 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,11 %	5,34 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( )
Rendement espéré des actifs	85	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	12 12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	11	12

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	22 059	20 639
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	74 338	69 552
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	74 338	69 552

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	59 886 798	60 359 630	57 381 466
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	102 720	121 998	78 280
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	59 989 518	60 481 628	57 459 746
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	6 720 148	6 777 747	6 561 779
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	2 277 928	2 307 739	2 211 670
Matières résiduelles	15	6 453 220	6 402 290	5 689 224
Autres				
▪ Vidange des fosses septiques	16.1	409 616	427 507	394 430
Centres d'urgence 9-1-1	17	281 000	274 042	287 659
Service de la dette	18	368 241	467 493	450 627
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	16 510 153	16 656 818	15 595 389
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	16 510 153	16 656 818	15 595 389
	27	76 499 671	77 138 446	73 055 135

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 394 966	1 744 124	1 539 441
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	24 897	24 897	24 897
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 629 727	1 633 484	1 523 741
Cégeps et universités	32	2 247 594	2 250 833	2 183 842
Écoles primaires et secondaires	33	1 141 578	1 138 993	1 109 183
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	7 438 762	6 792 331	6 381 104
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	276 072	262 294	276 986
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	18 263	9 486	17 139
Taxes d'affaires	38			
	39	294 335	271 780	294 125
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40	229 887	275 039	233 459
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	229 887	275 039	233 459
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	7 962 984	7 339 150	6 908 688

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	837	2 480	264 520
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	64 268	64 268	64 268
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	401 605	1 045 348	680 885
Transport adapté	56	672 983	729 806	990 664
Transport scolaire	57			
Autres	58		78 000	68 702
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	183 045	199 823	214 493
Réseau de distribution de l'eau potable	63	254 785	297 379	255 123
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	254 784	297 379	266 650
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	646 025	767 823	688 335
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	110 573	327 352	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	80 000	185 933	88 119
Rénovation urbaine	78	300 000	207 678	171 111
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	468 377	713 064	635 363
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	155 000	189 200	147 501
Autres	83	190 318	506 668	193 441
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	3 782 600	5 612 201	4 729 175

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	86		833 000
<b>Sécurité publique</b>			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	6 536 943	6 133 246
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97	120 069	
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	3 735 733	5 247 158
Réseau de distribution de l'eau potable	102	260 046	2 967 771
Traitement des eaux usées	103		772 858
Réseaux d'égout	104	2 565 605	2 822 584
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111	107 394	
Autres	112		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	116	232 834	
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119	999 000	45 637
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	120	814 891	6 212 193
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122	2 100 532	
<b>Réseau d'électricité</b>	123		
	124	17 473 047	25 034 447

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	1 500 000	1 326 482	1 247 452
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	781 590	781 586	631 344
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	2 281 590	2 108 068	1 878 796
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>136</b>	<b>6 064 190</b>	<b>25 193 316</b>	<b>31 642 418</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137	20 960	34 160	35 904
Évaluation	138	305 457	323 817	307 847
Autres	139			
	140	326 417	357 977	343 751
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	40 000	45 951	75 244
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	40 000	45 951	75 244
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147	15 424	15 748	14 882
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	15 424	15 748	14 882
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	73 360	102 441	79 395
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155	12 576	17 236	18 424
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	462 100	499 502	460 927
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	548 036	619 179	558 746

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	55 172	65 402	54 159
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	32 183	38 151	31 592
Autres	175	4 598	5 450	4 513
	176	91 953	109 003	90 264
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	1 021 830	1 147 858	1 082 887

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	702 044	580 847	654 487
	182	702 044	580 847	654 487
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	168 840	161 410	99 824
Sécurité civile	185			
Autres	186	107 066		160 070
	187	275 906	161 410	259 894
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	1 258 240	1 525 758	1 448 531
Enlèvement de la neige	189	22 000	18 894	39 894
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	35 000	41 366	29 800
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	173 322	180 433	197 219
Autres	195			
	196	1 488 562	1 766 451	1 715 444
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198	177 916	253 878	323 511
Réseaux d'égout	199			
	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	444 000	785 183	528 379
Matières recyclables	202	61 500	90 448	74 581
Autres	203	102 500	102 169	97 634
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	785 916	1 231 678	1 024 105

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	137 865	145 387	150 644
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	137 865	145 387	150 644
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	3 158 289	2 709 069	2 502 757
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	36 471	52 961	34 904
Autres	219	722 312	742 822	705 027
	220	3 917 072	3 504 852	3 242 688
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	7 307 365	7 390 625	7 047 262
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	8 329 195	8 538 483	8 130 149

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	383 143	713 122	453 897
Droits de mutation immobilière	225	1 708 240	2 573 642	5 265 193
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	29 000	25 176	663
	228	2 120 383	3 311 940	5 719 753
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	1 045 652	1 041 276	857 832
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	2 687 638	3 567 428	1 829 070
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		9 238	1 908 318
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	1 825 880	1 439 347	1 569 380
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		1 272 663	2 397 468
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	103 957	109 622	25 900
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	560 000	617 628	565 955
	242	2 489 837	3 448 498	6 467 021
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	1 100 044	1 065 003		1 065 003	1 053 448
Greffe et application de la loi	2	1 751 455	1 864 171		1 864 171	1 776 751
Gestion financière et administrative	3	4 714 955	4 579 666	266 625	4 846 291	4 331 180
Évaluation	4	1 371 350	1 150 225	9 506	1 159 731	1 458 258
Gestion du personnel	5	1 275 899	1 498 745		1 498 745	1 081 527
Autres						
▪ Autres dépenses Administration	6.1	3 914 495	3 746 883	42 900	3 789 783	3 489 785
	7	14 128 198	13 904 693	319 031	14 223 724	13 190 949
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	8 205 348	7 832 107		7 832 107	7 599 918
Sécurité incendie	9	7 032 256	7 042 864	555 762	7 598 626	6 735 832
Sécurité civile	10	26 225	57 239	2 915	60 154	44 978
Autres	11	684 226	672 185	62 554	734 739	663 489
	12	15 948 055	15 604 395	621 231	16 225 626	15 044 217
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	5 713 501	6 878 261	5 411 587	12 289 848	10 741 961
Enlèvement de la neige	14	7 730 975	7 293 995	802 873	8 096 868	8 585 559
Éclairage des rues	15	440 457	368 479	138 193	506 672	555 649
Circulation et stationnement	16	1 196 721	1 135 601	33 226	1 168 827	1 205 621
Transport collectif						
Transport en commun	17	2 598 365	2 429 705		2 429 705	2 132 866
Transport aérien	18	617 675	617 851	304 111	921 962	998 475
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	18 297 694	18 723 892	6 689 990	25 413 882	24 220 131

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 075 680	1 170 213	902 095	2 072 308	1 807 657
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 590 674	1 801 714	1 405 057	3 206 771	3 170 231
Traitement des eaux usées	24	2 381 664	1 781 764	1 432 855	3 214 619	2 984 421
Réseaux d'égout	25	2 257 856	1 992 388	1 841 186	3 833 574	3 707 574
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 153 631	1 108 050		1 108 050	830 725
Élimination	27	2 315 913	2 892 466	1 271 971	4 164 437	3 131 690
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	969 959	921 781		921 781	807 377
Tri et conditionnement	29	945 000	905 350	1 845	907 195	908 692
Matières organiques						
Collecte et transport	30	721 405	735 318		735 318	633 320
Traitement	31	434 749	390 131	221 288	611 419	580 739
Matériaux secs	32	430 429	387 466		387 466	286 181
Autres	33	28 121	28 333		28 333	15 030
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	432 887	278 610	4 504	283 114	281 896
Autres	38	213 103	219 748		219 748	304 522
	39	14 951 071	14 613 332	7 080 801	21 694 133	19 450 055
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40	840 903	547 159		547 159	666 935
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	206 283	110 899		110 899	33 239
	43	1 047 186	658 058		658 058	700 174

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 974 611	3 254 895	75 615	3 330 510		3 019 863
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	60 576	51 019		51 019		41 354
Autres biens	46	700 696	1 051 965		1 051 965		427 339
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	1 050 051	1 254 258		1 254 258		1 180 737
Tourisme	48	585 187	592 101	79 056	671 157		669 020
Autres	49	78 501	63 529		63 529		65 879
Autres	50						
	51	5 449 622	6 267 767	154 671	6 422 438		5 404 192
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	4 080 218	4 101 132	664 950	4 766 082		4 164 348
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 534 026	3 638 186	1 206 818	4 845 004		4 645 091
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 735 392	1 693 177	349 343	2 042 520		1 973 664
Parcs et terrains de jeux	55	3 358 858	3 293 349	536 598	3 829 947		3 457 307
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58						
	59	12 708 494	12 725 844	2 757 709	15 483 553		14 240 410
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	2 017 631	2 381 870	479 744	2 861 614		2 369 755
Bibliothèques	61	2 010 751	2 046 856	175 925	2 222 781		2 015 396
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	145 720	182 690		182 690		141 807
Autres ressources du patrimoine	63	100 403	100 202		100 202		118 434
Autres	64	174 421	204 206		204 206		163 305
	65	4 448 926	4 915 824	655 669	5 571 493		4 808 697
	66	17 157 420	17 641 668	3 413 378	21 055 046		19 049 107

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	68	3 340 761	2 943 933		2 943 933	2 291 106
Autres frais	69	254 982	274 992		274 992	234 803
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	559 000	115 000		115 000	
Autres	71	70 400	18 753		18 753	24 605
	72	4 225 143	3 352 678		3 352 678	2 550 514
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	17 210 000	18 279 102 (	18 279 102)		

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	5 002 375	1 255 345
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 778 525	8 398 605
Usines et bassins d'épuration	3	395 818	11 402
Conduites d'égout	4	5 690 696	3 160 158
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		81 660
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 581 435	5 059 675
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	382 620	1 141 986
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	442 964	3 297 501
Autres infrastructures	11	630 015	241 088
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	2 001 714	372 516
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 933 506	9 082 012
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	2 108 123	1 274 690
Ameublement et équipement de bureau	18	258 450	295 500
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 266 583	2 060 076
Terrains	20	1 916	461 837
Autres	21		
	22	34 474 740	36 194 051

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	4 222 282	810 191
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 778 525	7 834 687
Usines et bassins d'épuration	3	395 818	11 402
Conduites d'égout	4	4 304 835	1 936 466
Autres infrastructures	5	9 481 274	7 094 802
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	780 093	445 154
Usines de traitement de l'eau potable	7		563 918
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	1 385 861	1 223 692
Autres infrastructures	10	2 555 760	2 727 108
Autres immobilisations corporelles	11	9 570 292	13 546 631
	12	34 474 740	36 194 051

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	30 800	15 827		46 627
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	9 880 180	342 500	1 026 540	9 196 140
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	57 270 678	6 149 674	5 044 987	58 375 365
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	67 181 658	6 508 001	6 071 527	67 618 132
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	32 515 978	7 740 999	2 296 205	37 960 772
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	32 515 978	7 740 999	2 296 205	37 960 772
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	32 515 978	7 740 999	2 296 205	37 960 772
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	32 515 978	7 740 999	2 296 205	37 960 772
	19	99 697 636	14 249 000	8 367 732	105 578 904
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>99 697 636</b>	<b>14 249 000</b>	<b>8 367 732</b>	<b>105 578 904</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	105 578 904
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	1 688 434
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	46 627
Débiteurs	8	37 960 772
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	69 259 939
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	69 259 939
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	69 259 939
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	69 259 939
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	24 989	24 989	23 897
Autres	3	420 183	422 478	358 990
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	10 781	10 781	9 896
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	76 345	76 345	71 881
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	3 429	3 429	9 430
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	121 964	121 982	110 451
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	371 755	371 508	357 968
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 029 446	1 031 512	942 513

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1	791 740	917 453
<b>Charges sociales</b>	2	156 614	177 592
<b>Biens et services</b>	3	33 526 386	35 099 006
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	34 474 740	36 194 051

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	77,05	35,00	147 127,86	7 893 966	2 219 571	10 113 537
Professionnels	2						
Cols blancs	3	181,00	32,50	315 283,33	9 870 782	2 550 578	12 421 360
Cols bleus	4	157,47	40,00	328 661,74	11 033 119	2 893 310	13 926 429
Policiers	5						
Pompiers	6	37,16	42,00	81 443,54	3 216 407	803 808	4 020 215
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	452,68		872 516,47	32 014 274	8 467 267	40 481 541
Élus	9	12,00			618 537	146 068	764 605
	10	464,68			32 632 811	8 613 335	41 246 146

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	1 843 856				1 843 856
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	199 823	1 613 881	2 121 852		3 935 556
Réseau de distribution de l'eau potable	3	255 123	99 000	161 046		515 169
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	266 650	103 025	2 462 579		2 832 254
Autres	6	5 154 817	8 097 816	2 813 848		16 066 481
	7	7 720 269	9 913 722	7 559 325		25 193 316

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	117 406	3 624
	4	117 406	3 624
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	123 745	130 408
Sécurité civile	7		
Autres	8	29 271	30 003
	9	153 016	160 411
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	371 462	330 024
Enlèvement de la neige	11	7 298	7 744
Autres	12	135 113	84 398
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	513 873	422 166
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	249 609	131 867
Réseau de distribution de l'eau potable	17	432 305	343 082
Traitement des eaux usées	18	86 770	87 647
Réseaux d'égout	19	725 842	611 640
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	26 616	34 312
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	1 521 142	1 208 548
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	991 500	698 632
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	27 701	21 221
Autres	38	28 040	35 912
	39	1 047 241	755 765
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	3 352 678	2 550 514

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mélanie Beaulieu	1.1	Conseiller	28 415	11 989	
Mélanie Bernier	1.2	Conseiller	28 415	11 989	
Sébastien Bolduc	1.3	Conseiller	28 415	11 989	
Guy Caron	1.4	Maire	129 475	18 145	3 968
Julie Carré	1.5	Conseiller	28 415	11 989	
Philippe Cousineau-Morin	1.6	Conseiller	28 415	11 989	
Dave Dumas	1.7	Conseiller	28 415	11 989	
Rodrigue Joncas	1.8	Conseiller	28 415	11 989	
Cecilia Michaud	1.9	Conseiller	28 415	11 989	
Jocelyn Pelletier	1.10	Conseiller	28 415	11 989	
Réjean Savard	1.11	Maire suppléant	33 217	14 016	
Grégory Thorez	1.12	Conseiller	28 415	11 989	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	21 440 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	366 814 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 62 861 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 674 801 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 184 639 \$
- b) autres formes d'aide 42 335 166 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44  64 268 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45  \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46  \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47  230 717 \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48  \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49  \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50  \$

- Systèmes de drainage

51  \$

- Abords de routes

52  235 377 \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53  466 094 \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54  \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55  \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56  466 094 \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57  2024-02-109

b) Date d'adoption de la résolution

58  2024-02-26

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2017-10-898
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2017-10-02
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 3
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 9
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 518
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-13

Nom du signataire : Sylvain St-Pierre

Fonction du signataire : Directeur des ressources financières

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-02 10:25



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	107 199 550	110 684 238	107 178 150
Investissement	2		18 894 299	27 431 916
	3	107 199 550	129 578 537	134 610 066
<b>Charges</b>				
	4	108 414 389	109 045 585	99 609 339
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	(1 214 839)	20 532 952	35 000 727
Moins : revenus d'investissement	6 (	)	(18 894 299)	(27 431 916)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(1 214 839)	1 638 653	7 568 811
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	17 210 000	18 279 102	17 148 113
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	79 513	98 861	130 641
Remboursement de la dette à long terme	10 (	6 091 879)	(6 071 527)	(5 737 987)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	5 150 000)	(6 548 165)	(4 307 989)
Excédent (déficit) accumulé	12	(4 832 795)	(6 634 681)	(11 004 126)
Autres éléments de conciliation	13		428 575	902 637
	14	1 214 839	(447 835)	(2 868 711)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		1 190 818	4 700 100

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	17 657 029	13 872 547
Débiteurs	2	68 788 889	65 059 720
Placements de portefeuille	3	40 000 000	35 000 000
Autres	4	270 000	270 000
	5	126 715 918	114 202 267
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	105 578 904	99 697 636
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	3 318 900	3 203 900
Autres	9	37 738 197	33 756 935
	10	146 636 001	136 658 471
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	<b>(19 920 083)</b>	<b>(22 456 204)</b>
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	429 223 400	413 121 171
Autres	13	22 521 787	20 627 185
	14	451 745 187	433 748 356
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	<b>431 825 104</b>	<b>411 292 152</b>

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 477 043	9 734 910
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Ancienne Ville de Rimouski	2.1	35 157	35 157
▪ Ancienne Ville de Rimouski-Est	2.2	648	648
▪ Rimouski - Nouvelle ville	2.3	2 699 289	3 101 564
	3	2 735 094	3 137 369
Réserves financières			
▪ Fond auto-assurance	4.1	2 900 361	2 900 361
▪ Opération de déneigement	4.2	1 600 000	1 600 000
▪ Protection de l'environnement	4.3	6 409 873	6 428 380
▪ Actifs immobilisés	4.4	16 114 424	13 504 051
▪ Logement abordable et social	4.5	1 768 632	1 011 741
▪ Autres	4.6	5 124 603	3 142 791
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	5 231 232	3 988 104
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	46 627	30 800
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	209 913	100 000
Autres			
▪ Autres fonds	10.1	1 291 274	1 230 950
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(258 771))	(272 809))
Financement des investissements en cours	12	(1 688 434)	(267 721)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	381 345 691	364 477 607
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	431 825 104	411 292 152

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	69 259 939
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	69 259 939

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	46 627	30 800
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	58 375 365	57 270 678
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	9 196 140	9 880 180
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	37 960 772	32 515 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	105 578 904	99 697 636

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	76 499 671	77 138 446	73 055 135
Compensations tenant lieu de taxes	13	7 962 984	7 339 150	6 908 688
Quotes-parts	14			
Transferts	15	6 064 190	7 720 269	6 607 971
Services rendus	16	8 329 195	8 538 483	8 130 149
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 166 035	4 353 216	6 577 585
Autres	18	5 177 475	5 594 674	5 898 622
	19	107 199 550	110 684 238	107 178 150
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		17 473 047	25 034 447
Autres	23		1 421 252	2 397 469
	24		18 894 299	27 431 916
	25	107 199 550	129 578 537	134 610 066

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	14 128 198	13 904 693	319 031	14 223 724	13 190 949
Sécurité publique						
Police	2	8 205 348	7 832 107		7 832 107	7 599 918
Sécurité incendie	3	7 032 256	7 042 864	555 762	7 598 626	6 735 832
Autres	4	710 451	729 424	65 469	794 893	708 467
Transport						
Réseau routier	5	15 081 654	15 676 336	6 385 879	22 062 215	21 088 790
Transport collectif	6	3 216 040	3 047 556	304 111	3 351 667	3 131 341
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	7 305 874	6 746 079	5 581 193	12 327 272	11 669 883
Matières résiduelles	9	6 999 207	7 368 895	1 495 104	8 863 999	7 193 754
Autres	10	645 990	498 358	4 504	502 862	586 418
Santé et bien-être	11	1 047 186	658 058		658 058	700 174
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 974 611	3 254 895	75 615	3 330 510	3 019 863
Promotion et développement économique	13	1 713 739	1 909 888	79 056	1 988 944	1 915 636
Autres	14	761 272	1 102 984		1 102 984	468 693
Loisirs et culture	15	17 157 420	17 641 668	3 413 378	21 055 046	19 049 107
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	4 225 143	3 352 678		3 352 678	2 550 514
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	91 204 389	90 766 483	18 279 102	109 045 585	99 609 339
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	17 210 000	18 279 102 (	18 279 102)		
	21	108 414 389	109 045 585		109 045 585	99 609 339

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	18 894 299	27 431 916
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	34 474 740)(	36 194 051)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	1 537 496)(	114 659)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 409 139	8 286 554
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	6 548 165	4 307 989
Excédent accumulé	6	2 755 749	4 481 082
	7	(20 299 183)	(19 233 085)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(1 404 884)	8 198 831

*Extrait du rapport financier, page S14*